

**Pour la 3^{ème} année consécutive, les volontaires en Service Civique participent
aux cérémonies du 14 juillet 2015**

Pour la troisième année consécutive, le Président de la République associe les volontaires en Service Civique au défilé du 14 juillet ; ils sont 26 à participer au tableau de clôture du défilé, 13 jeunes femmes et 13 jeunes hommes, venant de la France entière – métropole et Outremer – et représentant les 5 villes et les 15 unités de l'Armée de Terre, de la Marine et de l'Armée de l'Air, décorées par La Croix de la Libération à l'occasion de la cérémonie.

Avec pour objectif de renforcer la cohésion sociale et la mixité sociale, le Service Civique permet à tout jeune de 16 à 25 ans sans condition de s'engager dans une action au service de l'intérêt général, pour une mission de six mois à un an, en France ou à l'étranger, auprès d'une association, d'une collectivité locale, d'une fondation. La participation de ces jeunes aux cérémonies du 14 juillet est la reconnaissance de leur engagement au service de la nation.

« Le Service Civique, ça m'a fait murir et grandir » **Guillaume Clermont, 23 ans.**

« Je suis heureuse d'incarner pour une journée la jeunesse de ce début de siècle, sûrement indécise mais ayant surtout de la bonne volonté. » **Marion Dudek, 22 ans.**

« Je suis heureux de participer aux cérémonies du 14 juillet parce que c'est une occasion unique de mettre en avant ce fabuleux engagement qu'est le Service Civique, et de participer à un événement aussi fort que la fête nationale ! »

Hugo Sarzier, 20 ans.

« L'idée de participer au défilé me fait ressentir une grande fierté. » **Jaures Ahou N'guessan, 19 ans.**

Une jeunesse en demande d'engagement

Créé par la loi du 10 mars 2010 et soutenu par un large consensus politique, intégré dans le code du Service national, le Service Civique fête ses cinq ans en 2015. Près de 90 000 jeunes de tous horizons d'un point de vue social, culturel, scolaire ou géographique, se sont engagés depuis 2010 pour plus de 82 millions d'heures à participer à un projet collectif, se rendre utiles à leur collectivité et découvrir de nouveaux territoires, sociaux, géographiques ou professionnels dans des domaines reconnus prioritaires pour la Nation comme la solidarité, le sport, l'éducation, la culture, les loisirs, l'environnement, l'international... 91 % de ces jeunes, satisfaits de leur expérience, le recommanderaient et ont le sentiment d'avoir été utiles. Les trois quarts sont prêts à s'engager autour d'eux pour aider ceux qui en ont besoin. Le Service Civique est un levier essentiel de citoyenneté et, pour 2/3 des jeunes qui s'engagent, c'est aussi un moyen de s'insérer dans la vie professionnelle. Six mois après leur Service Civique, les trois quarts des jeunes engagés travaillent ou sont en formation. Beaucoup d'entre eux prolongent leur engagement, auquel ils ont pris goût pendant leur Service Civique, mais sous d'autres formes.

Une mobilisation sans précédent pour un Service Civique universel

Le président de la République a annoncé lors de sa conférence de presse du 5 février, puis réaffirmé le 9 mars 2015 à l'occasion des 5 ans du Service Civique, sa volonté de rendre le Service Civique « universel », c'est-à-dire accessible à tous les jeunes qui souhaitent s'engager. Dès 2015 l'Agence du Service Civique pourra accueillir 70 000 jeunes, pour atteindre 150 000 volontaires dès que possible, ce qui représente une augmentation très forte pour répondre à la demande d'engagement de ces jeunes. L'Agence du Service Civique bénéficie d'une mobilisation forte pour développer de nouvelles missions avec les 5 000 organismes déjà agréés, et l'ensemble des ministères et des collectivités territoriales pour faire une place à ces jeunes et leur offrir des terrains d'engagement de qualité.

5 ans d'engagement et pour la 3^{ème} fois une participation aux cérémonies du 14 juillet

Le Service Civique fête ses 5 ans en 2015, une année placée sous le signe de l'action et de la sensibilisation. En associant les volontaires en Service Civique au défilé du 14 juillet pour la troisième année consécutive, le président de la République donne à ces jeunes engagés toute leur place pour reconnaître leur contribution au service de la nation. Ces 26 jeunes civils s'associeront à l'ensemble des corps d'armée représentés, pour clôturer la cérémonie nationale.

Contacts presse Agence du Service Civique

Anne-Claire Dhennin 01 40 45 97 14 ou 06 27 39 46 74 et Claire Douieb 01 40 45 94 46

Twitter #SC14juillet | Facebook.com/servicecivique | www.service-civique.gouv.fr

Qui sont les 26 jeunes volontaires qui participent au 14 Juillet ?

Cette année encore, les volontaires en Service Civique seront présents lors du défilé du 14 juillet !

Depuis 2013, les jeunes en Service Civique sont sollicités pour participer à la fête nationale du 14 juillet. En 2015, ce sont vingt-six volontaires ambassadeurs du Service Civique qui seront sur les Champs Elysées avec les différents Corps de défense pour porter haut et fort les valeurs de l'engagement et de la citoyenneté !

Les 26 volontaires proviennent de la France entière, ils ont été choisis selon leur ville d'origine afin de représenter chacun une des 20 villes ou unités combattantes qui ont construit la légende de la Résistance française au cours de la guerre de 1939/1945 et qui ont été distingués par la distinction d'appartenir aux compagnons de la Libération. 1 038 personnes, 5 communes et 15 unités combattantes se verront attribuer cette décoration entre janvier 1941 et janvier 1946 :

- Les 5 communes décorées de la Croix de la Libération : Paris, Nantes, Grenoble, Ile de Sein, Vassieux-en-Vercors.
- Les 15 unités de l'Armée de terre, de la Marine et de l'Armée de terre décorées de la Croix de la Libération : Nouméa, Vannes, Chalons en Champagne, Canjuers (Var), Valence, Bayonne, Mourmelon, Toulon, Orange, Mont de Marsan.

Parmi ces 26 volontaires, **13 jeunes hommes et 13 jeunes femmes participent au défilé du 14 juillet 2015**. Ces jeunes engagés sont actuellement en cours ou en fin de mission de Service Civique dans l'un des 5 000 organismes d'accueil agréés par l'Agence du Service Civique : la Ligue de l'Enseignement, Unis-Cité, les Enfants du Canal, Cultures du Cœur, le SDIS 44 (Sapeurs Pompiers), la Ville de Paris, le Comité Départemental Sport Adapté (64), les Centres Sociaux de Toulon, les EHPAD (Les Jardins de la Garenne et Grand Bon Pasteur), l'Union Départementale SP de l'Ain (01), la Direction départementale de la Sécurité publique du Morbihan, L'Université sociale, la Préfecture de Seine Saint Denis (93), la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ 59), le District de Football de la Sarthe (72), la Fédération Française de Handball (La Ligue Côte d'Azur), la FACE (Toulon et Paris).

Ils représentent toutes les composantes du Service Civique : des jeunes résidant dans tous les territoires (métropole, Outremer, quartiers prioritaires, zones rurales) français mais aussi étrangers, de toutes les origines, de tous niveaux de qualification, porteur de handicap, etc. à l'image de la jeunesse française.

A propos de l'Agence du Service Civique

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique est plus qu'une politique publique pour la jeunesse, c'est une politique publique pour tous, de cohésion nationale, porteuse d'un vivre ensemble positif et régénéré. Il a pour ambition de permettre à tous les jeunes qui le souhaitent, âgés entre 16 et 25 ans, quel que soient leurs origines sociales, culturelles ou leur niveau de formation, de s'engager au service d'une mission d'intérêt général. Les missions sont indemnisées 573 € net par mois.

L'Agence du Service Civique est un opérateur placé sous tutelle du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Depuis le 1er janvier 2014, l'Agence du Service Civique est présidée par François Chérèque.

Toutes les informations sur le site www.service-civique.gouv.fr @ServiceCivique #SC14juillet

Contacts presse

Anne-Claire Dhennin, responsable de la Communication

Mailto : anne-claire.dhennin@service-civique.gouv.fr ou communication@service-civique.gouv.fr

Tel : 06 27 39 46 74 | 01 40 45 97 14

Contacts presse Agence du Service Civique

Anne-Claire Dhennin 01 40 45 97 14 ou 06 27 39 46 74 et Claire Douieb 01 40 45 94 46

Twitter #SC14juillet | Facebook.com/servicecivique | www.service-civique.gouv.fr